



MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit*

Numéro 26 - Mars 2006

Lundi 20 mars à 20h30 **Conseil municipal de** **Mantes la Jolie**

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville, côté parking élus).

Pour me contacter

- Courrier : Marc Jammet, PCF
Mantes, Maison Mandela, 9 rue
Debeaumarché 78711 Mantas la
Ville.
- E-mail :
marc.jammet@wanadoo.fr
- Site Internet:
<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

*A l'initiative de la radio locale RDC 95.5,
des associations franco-marocaine,
Sauvegarde de Mantas la Jolie et Points
cardinaux,*

Un débat à ne pas manquer *(à mon avis)*

Mardi 21 mars 2006

A partir de 20h30

A l'Agora

**Conférence-débat sur l'«état des
lieux de la vie politique française et
de notre démocratie»**

Intervenants :

*Serge Halimi (Auteur notamment du
livre «les nouveaux chiens de
garde»), Pierre Rimbert (Le Monde
diplomatique), Annie Collovad
(professeur à l'université de Nanterre,
Nasser Tafferand (sociologue).*

La preuve du mensonge.

Pierre Bédier : « Nous avons donc prévu des équipements, plus exactement deux équipements, un équipement scolaire, un groupe scolaire qui de toute façon est nécessaire étant donné la croissance démographique de Gassicourt et un équipement Petite enfance. **Aucun de ces deux équipements ne remplacera un équipement existant. Donc, c'est une offre supplémentaire, c'est déjà un point important** ».

Compte-rendu exhaustif officiel du Conseil municipal du 11 octobre 2004. Délibération numéro 31 (extrait).

Après la fermeture de deux groupes scolaires du Val- Fourré, la droite veut casser deux écoles de Gassicourt.

Ne laissons brader pas l'avenir de nos enfants.

A Près l'école Paul Bert, le Maire et Pierre Bédier viennent d'annoncer la fermeture de la maternelle « Les Iris ».

La raison est, hélas, toute simple : il faut «remplir» l'école UDERZO de la ZAC des Bords de Seine dont l'échec se traduit par ... seulement 3 inscriptions à l'école primaire.

C'est scandaleux. On n'a pas le droit de sacrifier ainsi cyniquement l'intérêt de nos enfants et l'avenir de tout un quartier.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à répondre massivement à l'appel des parents d'élèves et à **venir manifester nombreux samedi 18 mars à 8h30 de l'école Paul Bert à la Sous-préfecture.**

C'est la raison pour laquelle, lundi 20 mars, lors du Conseil municipal, je demanderai qu'un référendum local soit organisé d'ici fin juin.

Si la majorité des élus a le courage d'accepter cette proposition, nous verrons bien alors si le Maire dispose, comme il le prétend, du soutien de la majorité des Mantais sur tous les dossiers.

Bien à vous,

Marc Jammet

JTM : le slogan de « pathé Marconi ».

La Municipalité et la CAMY ont décidé de mettre en place une gestion commune de leurs moyens de communication. En Clair, c'est la municipalité de Mantes la Jolie qui mettra à disposition ses moyens de communication (y compris les agents du service) pour le JTM.

Je maintiens qu'un hebdomadaire n'entre pas dans les compétences d'une collectivité territoriale, qu'il convient de laisser à la presse locale le soin de traiter l'information sans essayer de la museler et, surtout, que la gauche doit s'engager clairement à supprimer ce véritable outil de censure dès qu'elle accédera aux responsabilités.

(* Le slogan de Pathé Marconi: « la voix de son maître »)

4 élus ont voté contre cette gestion commune:
communiste et partenaire (2), socialiste (1),
DECIL(1).

Pour: droite (aucun des deux élus du Front national n'a assisté à la séance du Conseil municipal)

La droite contre tous les logements sociaux

La ville a vendu une propriété au 13 rue Lévesque (ancien accueil immigrés de la Sous-préfecture). J'ai proposé, qu'au lieu de la vendre, nous la transformions en logements sociaux de bonne qualité financés par l'ANRU (qui subventionne grassement actuellement la casse des logements sociaux au nom de la rénovation urbaine – ANRU= agence nationale pour la rénovation urbaine).

Soutenus par quelques excités de l'UMP (voir plus loin) aux relents racistes, la droite s'est obstinée dans sa décision.

4 élus ont voté contre cette vente : communiste et partenaire (2), socialiste (1), DECIL (1).

Pour : droite

Démolitions toujours programmées au Val-Fourré

De nouveaux contrats d'objectifs, demandes de subvention, convention de mandat ... ont été approuvés par le Conseil municipal. A chaque fois, il s'agit de détruire des logements sociaux plutôt que de les réhabiliter sans que les reconstructions ne soient prévues.

Il s'agissait, pour ces délibérations, des quartiers des **Garennnes** (36 logements), **des écrivains** (près de 200 logements), **des explorateurs** (5 et 7 rue Savorgnan de Brazza, 10 rue Charles de Foucault) et des **médecins** (Tour Ramon déjà détruite).

J'ai voté contre tous ces projets. La droite les a tous approuvés. L'élu socialiste s'est abstenu pour les quartiers des Garennnes et des écrivains et a voté contre pour les quartiers des explorateurs et des médecins. L'élu DECIL s'est abstenu sur tous les projets.

Facilités pour démolir

La municipalité avait déjà approuvé la convention ANRU qui prévoit pour notre ville la destruction de 905 logements.

Comme si cela ne suffisait pas, la majorité a voté un avenant pour «simplifier les procédures». Ainsi, pour modifier un projet, il ne sera même plus nécessaire de faire voter le Conseil municipal et on pourra, par exemple, attribuer des subventions pour d'autres équipements que ceux prévus au départ. Bel exemple de démocratie !

4 élus ont voté contre: communiste et partenaire (2), socialiste (1), DECIL (1)

Pour: droite (35).

Comité local d'information et de concertation pour Dunlopillo : « pas de regard gênant ».

Il vient d'être créé et comporte 4 membres représentant le Conseil. Le Maire a proposé 4 représentants de la droite mantaise. Je me suis donc présenté. La droite a voté contre. J'ai recueilli les 4 voix des élus de gauche.

Ecole Paul Bert : la censure de la droite

Au nom du groupe communiste et partenaire, j'ai déposé un vœu condamnant la fermeture de l'école et l'opacité que le Maire a entretenue. Celui-ci a refusé de mettre aux voix ce vœu, ce qui est contraire au règlement intérieur. **J'ai formé un recours devant le tribunal administratif. Ma requête vient d'être enregistrée officiellement.** A suivre ...

Rue Marceau : la municipalité condamnée

C'est la décision qu'a prise le tribunal de grande Instance de Versailles en condamnant la ville pour «voie de fait » après que celle-ci a fait procéder à l'enlèvement d'une grille et de boîtes aux lettres privées.

Dès la nouvelle connue, j'ai interpellé le Ministre de l'Intérieur sur le comportement du commissariat qui avait, à l'époque, refusé d'enregistrer la plainte des riverains.

Dérapages racistes au Conseil

L'UMP a tenté de mobiliser pour «faire face » aux parents d'élèves qui protestaient contre la fermeture de l'école Paul Bert. Et, du coup, dans la moitié de la salle que la droite locale avait péniblement réussi à occuper, des excités ont souvent dérapé. Quand j'ai proposé la construction de logements sociaux au Centre ville, l'un a évoqué «les rats » dont on ne voulait pas dans ce quartier ou encore, à la fin du Conseil où des insultes racistes ont été proférées à l'encontre d'un responsable associatif. C'est d'autant plus inadmissible que, ni le maire, ni les adjoints, ne sont intervenus.

Je le réaffirme fortement : **la démocratie passe par le respect de l'autre. Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit.** Je me tiens à la disposition de toutes celles et de tous ceux qui en seraient victimes.

J'ai approuvé le versement d'une **indemnité exceptionnelle de 150 euros pour les agents municipaux** ayant participé à l'organisation de diverses animations le 31 décembre dernier, une nouvelle convention qui permettra à l'association «restaurant **Interentreprises du Foyer de Jeunes Travailleurs** » de continuer à préparer les repas du personnel de Mairie, le versement d'une subvention supplémentaire de **22 000 euros à l'ASM pour des activités périscolaires**, la convention de partenariat avec l'association des commerçants pour le **projet vélo-taxis**, l'étude sur la possibilité de **préchauffage solaire de l'eau du gymnase Lucan**.

Je suis intervenu auprès des **deux directeurs départementaux de La Poste** (facteurs et accueil guichets) ainsi qu'auprès du **Sous-préfet** de Mantes la Jolie à la demande du Comité de Défense de La Poste du Val-Fourré, auprès du **ministre de l'intérieur** concernant la rue Marceau et le comportement du commissariat de police, auprès de la **société HLM « Coopération et Famille »** et de la Maire-adjointe en charge de l'hygiène concernant un problème de salubrité rue Charcot (humidité et présence de rats), auprès de **la SNCF** concernant un procès verbal abusif dont j'ai été témoin.